

Décret

Générale

modern

# Décret n° 2020-319/PR/MTRA portant confirmation dans sa fonction.

n° 2020-319/PR/MTRA

Ministère

MINISTÈRE DU TRAVAIL CHARGE DE LA REFORME DE  
L'ADMINISTRATION

Date de publication

14 décembre 2020

Numéro JO

n° 23 du 15/12/2020

Date du numéro

15 décembre 2020

## INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

## VISAS

**VU**La Constitution du 15 septembre 1992

**VU**La Loi n°48/AN/83/1ère L du 26 juin 1983 portant statut général des fonctionnaires

**VU**Le Décret n°2012-105/MTRA portant modification partielle du décret n°89- 062/PRE du 29 mai 1989 relatifs au corps de l'Équipement et des Travaux Publics et de revalorisation

**VU**Le Décret n°2019-95/PRE du 05 mai 2019 portant nomination du Premier Ministre

**VU**Le Décret n°2019-096/PRE du 05 mai 2019 portant nomination des membres du Gouvernement

**VU**Le Décret n°2019-116/PREdu 26 mai 2019 fixant les attributions des ministères

**VU**Le Décret n°2019-204/PRE du 1er août 2019 pétant nomination d'un Directeur Général par intérim de la RTD

**VU**La Lettre n°145/MCPT du 28 septembre 2020 du Ministre de de la Communication, chargé des Postes et des Télécommunications

SUR Proposition du Ministre du Travail chargé de la Réforme de l'Adniinistration. Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 24 Novembre 2020.

## TEXTE INTÉGRAL

DECRETE:

### ARTICLE 1

M. MAHAMOUD SOULEIMAN HARED, Ingénieur de 2°classe-2°échelon du Corps de l'Équipement et de l'Habitat, nommé Directeur Général de la Radio, Télévision de Djibouti (RTD) par intérim, est confirmé dans ses fonctions actuelles de Directeur Général de la Radio, Télévision de Djibouti (RTD).

### ARTICLE 2

Le présent décret qui prendra effet à compter du 1er août 2020 sera enregistré, communiqué et exécuté partout où besoin sera.

---